



Retraite Dossier

SORTIR de sa RETRAITE

Un retraité sur cinq retourne sur le marché du travail. Voici pourquoi. Et comment.

Par Jean-François Parent

Au rayon d'horticulture du magasin Rona L'entrepôt d'Anjou, une cliente se renseigne sur les soins à donner aux sabots de la vierge qu'elle contemple depuis quelques minutes. «Y arriverai-je? Je n'ai pas le pouce vert», s'inquiète la dame. Bernard Bourassa, commis et conseiller horticole, lui explique les soins à donner à la plante. « Avoir le pouce vert, ce n'est pas ce qui importe. Une plante a simplement besoin d'être placée au bon endroit pour avoir la lumière, l'humidité et la température adéquate », explique-t-il, d'un ton rassurant.

Alors que la plupart des gens comptent les jours qui les séparent de la retraite, Bernard Bourassa, lui, a mis un terme à la sienne pour revenir sur le marché du travail, Cet emploi de conseiller horticole – il anime aussi des ateliers en magasin – représente pour lui un second départ. Cet homme de 57 ans a fait ses premières armes en horticulture au Jardin botanique dans les années 1960 avant de devenir inspecteur en bâtiments. Lorsqu'il prend sa retraite en 1997, l'ennui s'installe rapidement. Deux ans plus tard, quand Rona L'entrepôt ouvre une succursale à Anjou, il n'hésite pas à poser sa candidature au poste de commis au rayon de l'horticulture, à 10 dollars de l'heure. « J'avais peu de projets et, franchement, ma femme en avait assez de me voir ! » s'esclaffe l'ancien retraité.

*Bernard Bourassa ne fait pas figure d'exception : un retraité sur cinq retourne sur le marché du travail moins de deux ans après l'avoir quitté. La plupart d'entre eux ont pris une première retraite précoce vers le milieu de la cinquantaine, certains bien malgré eux, d'autres parce qu'ils y ont été vivement encouragés. « La moitié des retraités s'ennuient ; d'autres ont besoin d'argent ou en veulent tout simplement plus », constate **Paul Gagner, directeur général du Centre Eurêka, à Montréal.** Au Canada, le tiers des retraités qui retournent travailler le font pour des raisons financières ; les autres estiment qu'ils ont encore quelque chose à apporter à la société, ou veulent rester actifs sur le plan professionnel et social.*

Un second souffle

De manière assez ironique, la retraite représente pour plusieurs l'occasion d'entreprendre une deuxième carrière. « Ils veulent faire des choses qu'ils aiment, sans irritants, à temps partiel », raconte Christine Cayer, du cabinet de transition de carrière KWA. La finance, l'assurance, l'immobilier, l'enseignement, les services professionnels en droit, en médecine ou en comptabilité sont des domaines de prédilection pour ceux qui veulent se lancer à leur compte. Ces professions comptent entre 15 et 24% de travailleurs autonomes. D'autres deviendront consultants ou changeront complètement de cap. « Un de mes clients, un ancien financier qui est aussi ébéniste à ses heures, fabrique maintenant des meubles et des armoires », ajoute Christine Cayer. D'autres encore redeviendront salariés, comme Denis Bonin, nouvellement retraité de la Banque de Montréal, où il s'occupait de crédit commercial. « J'ai tenté ma chance comme travailleur autonome, mais le volet administration, impôt, comptabilité, etc. accaparait une trop grande partie de mon temps », confie cet ancien banquier, rappelé par son employeur pour offrir de la formation.

*Il n'est pourtant pas facile pour une personne retraitée de se faire embaucher. Malgré les beaux discours sur le transfert des connaissances, l'importance de valoriser les employés les plus expérimentés et le spectre grandissant d'une pénurie de main-d'œuvre, les entreprises hésitent encore à accueillir des ex-retraités dans leurs rangs. « Les préjugés sont tenaces, déplore **Paul Gagner du Centre Eurêka.** On pense que les retraités sont difficiles à former, qu'ils ne s'intègrent pas aisément à de jeunes équipes et qu'ils sont incapables de soutenir le rythme ». Même constat à Emploi-Québec : dans sa Stratégie d'intervention pour les travailleurs de 45 ans et plus, cet organisme constate que les patrons craignent souvent une baisse de productivité, des coûts élevés d'assurance contre les accidents ou un fort absentéisme causé par des problèmes de santé. Les préjugés sont tellement répandus que même Bernard Bourassa ne croyait pas avoir de chances d'être embauché.*

Sachez chercher

Les obstacles auxquels font face les retraités ne sont pas insurmontables. « La clé, c'est de tenir ses compétences à jour », explique Diane Chevalier, qui forme des travailleurs âgés à la recherche d'un emploi. Conseillère en transition de carrière à l'Association Midi Quarante, elle fait valoir que trop de gens se fient à leur expérience passée. « L'époque où l'employeur regardait un CV et accordait ou non un poste en fonction de ce qu'il y lisait est révolue. » Il faut plutôt faire valoir ses réalisations, se vendre, et surtout, miser sur ce qu'on pourra apporter à l'entreprise (à ce sujet, voir l'article « Blindez votre carrière! » dans notre numéro de mai 2005). En entrevue, mentionner ses forces en fonction des besoins de l'entreprise plutôt que de réciter ses réalisations passées augmente les chances d'être embauché. « Les employeurs cherchent des gens énergiques ; si on est en forme, déterminé et bien dans sa peau, l'âge s'oublie plus facilement », ajoute Diane Chevalier. Il faut donner l'impression d'être dans le coup, pour éviter de paraître « trop vieux ».

Se donner des objectifs précis est d'une importance cruciale. « Que voulez-vous ? De l'argent ou un endroit intéressant où passer deux ou trois jours par semaine ? » demande Diane Chevalier. Si vous cherchez à augmenter votre qualité de vie, le salaire offert ne sera pas un facteur déterminant. Vous cibleriez alors les PME où il y a une certaine proximité entre les employés et où les horaires de travail sont plus souples. Par ailleurs, quelles sont vos compétences ? Avez-vous besoin d'une formation d'appoint ? Selon Statistique Canada, les retraités les plus scolarisés et les professionnels de certains milieux, notamment ceux qui exerçaient une profession libérale, ont un taux de réintégration de l'ordre de 70%. Mais Diane Chevalier nuance ce constat. « Plus on prend de l'âge, plus l'importance des diplômes devient relative. » L'expérience et les compétences valent bien des certificats, à la condition toutefois de savoir les mettre en avant.

Il reste que certaines industries de service, comme le commerce de détail ou les services financiers, ne négligent pas l'apport des retraités. Avis, Rona et Home Depot embauchent des travailleurs âgés. Pour Rona, une main-d'œuvre expérimentée, sérieuse et capable d'aider les jeunes employés vaut de l'or. « D'ailleurs, rien ne nous permet de penser que les travailleurs âgés nous coûtent plus cher, bien au contraire », ajoute Stéphane Prud'homme, porte-parole du quincaillier. Dans sa succursale d'Anjou, Rona L'entrepôt compte 10% d'employés qui ont abandonné leur retraite pour revenir sur le marché du travail. La Banque Royale et la Banque de Montréal, elles, insistent sur l'importance du mentorat effectué par leurs retraités. « Leur expérience en fait des formateurs hors pair pour les jeunes, qui bénéficient de la théorie, mais surtout, d'un immense réservoir de connaissances pratiques », ajoute Lucie Gosselin, porte-parole de BMO.

C'est autant par amour de son métier que pour augmenter ses revenus que Denis Bonin a repris du service à la Banque de Montréal. Spécialiste du crédit aux entreprises, il est devenu formateur au siège montréalais de l'institution financière. Il a d'abord voulu quitter son emploi à la Banque à 55 ans, mais il manquait d'argent. « Des imprévus, des voyages, les études des enfants, tout cela a retardé ma retraite », dit-il. Aujourd'hui, cet homme de 61 ans, officiellement retraité depuis un an, travaille à temps partiel. Il ne veut plus d'un emploi à temps plein et en a terminé avec les aspects administratifs moins excitants de son ancien poste de banquier.

Un esprit sain ...

Mais c'est surtout pour se tenir occupés que Denis Bonin et Bernard Bourassa ont choisi de ne pas accrocher leurs patins. En fait, Denis Bonin prévoit même faire du bénévolat lorsqu'il aura définitivement quitté la banque. Il garde un pied dans la profession pour l'argent, mais surtout pour son bien-être. « Je ne pouvais tout simplement pas prendre une retraite complète ; j'aurais trouvé ça trop difficile », dit-il. Pour éviter une transition trop brutale, il a opté pour une retraite progressive ; malgré cela, il se tournait les pouces, ce qui l'a motivé à accepter l'offre de MBO d'entreprendre une carrière de formateur.

Il a bien fait, car prendre sa retraite trop rapidement peut provoquer une accélération du vieillissement, causée par une impression d'inutilité. À l'opposé, poursuivre son apprentissage et mener une vie active ralentit ce processus. Comme cela s'est produit dans le cas de Bernard Bourassa, les bienfaits d'une deuxième carrière sont parfois inattendus. « Les jeunes avec qui je travaille m'en apprennent autant, sinon plus, que ce que je peux leur donner. Ça me garde en forme. »